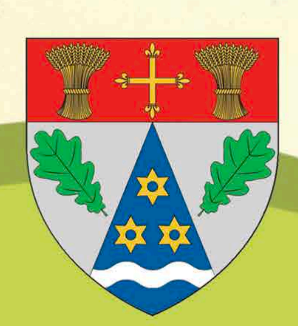
La gazette Vaudoise



VAUDES (Aube) — L'Ecole communale

Bonjour à toutes et à tous,

*Nous sommes heureux de vous présenter
le premier numéro de votre gazette Vaudoise.
Bonne lecture.
Nous vous souhaitons un bel été.*



Commune de Vaudes

Vaudes : les origines

Le nom de Vaudes est très ancien et d'après J.WEILL de la société académique de l'aube, la première dénomination du lieudit Vaudes aurait été donnée vers le VI ème siècle par les burgondes installés à Bourguignons lorsqu'ils ajoutèrent à leur province, le Dauphiné, la Franche-comté, le plateau de langres et les confins méridionaux de la Champagne, sous le nom du Wald germanique.
Par la suite on trouve : Vade,Vadexen 119, charte au prieuré de Foicy.
Vaudes, Waude en 1203, 1,21-g cartulaire et archives de la léproserie de Troyes, chartes de l'abbaye Notre-Dame des prés.
Vaudes en 1331, au cartulaire de la maladrerie des Deux-Eaux,
Vauldes, en 1682 au rôle des tailles et impôts fonciers, également très proche du Wald germanique.
Vaudes en 1772 avec un plan de l'église paroissiale.
Les archives de l 'aube attestent la haute antiquité de ce village. On y voit que dès le XIIème siècle la paroisse est dotée d'une église placée sous le nom de Saint-Clair.
En 1203 le curé du village passe un accord avec les templiers installés à Cérès où ils possédaient une ferme, seule une grange leur appartenait à Vaudes, ils pourront percevoir les deux tiers des dîmes locales.
En 1290 on dénombre quelques 6 à 700 habitants à Vaudes soit (deux feux).Le fief est mouvant il se partage entre l'abbaye de Molesme et le Roy d'une part et plusieurs seigneurs.
En 1530 on note la présence d'un maître d'école le Sieur Guillaume Corey.
Un texte datant de 1639 rappelle que les villageois de Vauldes possède l'usage de 200 arpents de bois sis en forêt de Rumilly, près des terres de Mgr de Condé et ce depuis plus de trois cent ans.
En 1582 Etienne de Berey et Daniel de Gumery étaient respectivement seigneur de Vauldes et du petit fief de chemin .
A cette époque Vaudes est un village prospère.
Lucien Weill rappelle que les faits historiques autant que les similitudes constatées amènent à penser que le village de Vaudes si parfaitement révélateur dans sa forme évoque un authentique (pagus valdenais) de fait un pays de Vaud Champenois dont les communes de Rumilly-lès-Vaudes, Vaudes et Saint Parres-lès-Vaudes marquent l'étendue.
Vaudes existait avant même que notre pays s'appelle la France...



Le mot du Maire

Chers Vaudois,

Depuis mon arrivée à Vaudes, ma commune d'adoption, j'ai toujours été impliqué. Je me suis investi aussi bien pour les écoles (RPI), que pour les habitants de la commune (conseil municipal).
Mon vœu n'est pas de détruire ce qui a déjà été construit, et ce qui fonctionne. Je souhaite améliorer la commune aux besoins des habitants.
Nous avons réalisé cette année, la rue du haut chemin où les travaux se terminent.
Nous voudrions réaliser un local adapté pour nos employés communaux.
Nous avons également le projet de rénover un bâtiment communal afin d'y aménager une maison des associations. Cet espace permettra aux jeunes et aux anciens de concrétiser leurs projets.
Sans oublier notre église, qu'il faut garder en bon état.
Tout cela ne se fera pas rapidement, car chaque projet doit être réfléchi et budgété en fonction des revenus de la commune.
Notre commune est belle et nous l'aimons. Pour cela, nous ferons le nécessaire pour qu'elle reste attrayante.
Alors merci à vous de nous aider à la garder aussi belle.



Recensement

C'est grâce aux dernières données collectées que les projets peuvent être pensés et réalisés.
Cette année le recensement a eu lieu du 08 janvier au 17 février (il est effectué une fois tous les cinq ans et réalisé par l'Insee).
Les agents recenseurs (Stéphane Gervasoni et Cédric Saunier) ont effectué cette tâche auprès de vous avec beaucoup d'engagement et de responsabilité et vous leur avez réservé un bon accueil. Soyez en remercié, merci également pour le sérieux dont chacun a fait preuve pour renseigner les différentes questions. Elles permettent de savoir combien de personnes vivent sur la commune et fournissent des informations sur les caractéristiques de la population (âge, profession, moyens de transports utilisés, conditions de logement...).
Les résultats officiels seront communiqués au maire de la commune courant d'été.
Notre population devrait baisser. La commune comptait 722 habitants en 2021. D'après les premières estimations Insee nous subissons le phénomène de décohabitation : des enfants partent poursuivre des études et décès de personnes agées. Ce phénomène est plus important que l'apport de nouvelles constructions.
En 1990 au niveau national il y avait 2,5 personnes par logement, en 2001 on est à 2,2 personnes par logement (chiffres Insee).
De ces chiffres découlent la participation de l'état au budget communal, du nombre d'habitants dépendent :
- le nombre d'élus
- le mode de scrutin
- les différents services communaux
- divers équipements écoles, routes...
- les besoins en logements
- aux associations à mieux répondre aux besoins de la population

Le prochain recensement se déroulera en 2029.

Plantations : de nouvelles essences dans notre environnement



Au hasard de nos déambulations dans notre village, nous pourrons remarquer la présence de nouvelles essences.
Quelques sapins et autres arbres secs ont été remplacés par de nouvelles plantations.
Dans quelques années, hélas oui, il faut leur laisser le temps de se développer, nous pourrons nous promener ou nous reposer à l'ombre d'un paulownia, d'un sapin bleu, d'un magnolia ou d'un gainier du Canada.
Nous avons également créé un petit verger le long du stade, qui ravira dans quelques années, petits et grands pour une petite dégustation : bigarreaux, pommiers, pruniers.

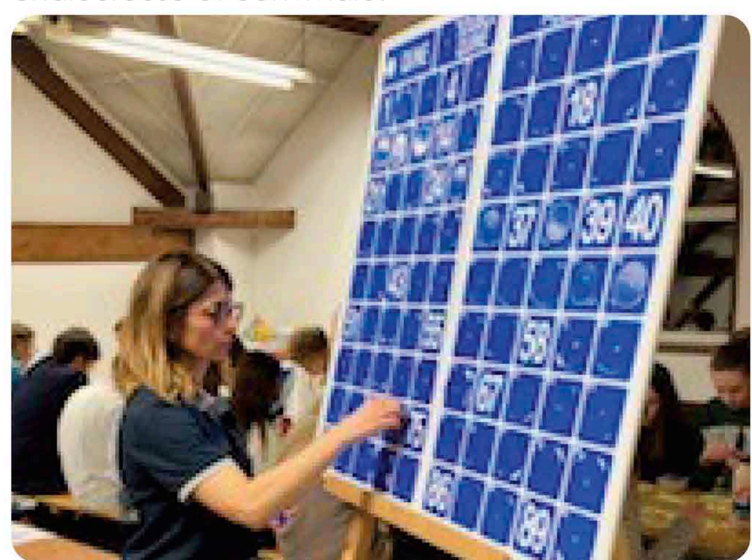
Le savez-vous : le houppier est l'une des trois parties qui forment un arbre.
C'est l'ensemble des branches qui sont placées en haut du tronc.
Le tronc forme la seconde partie.
Le système racinaire forme la troisième partie.
La plantation a été réalisée cet automne, merci à Stéphane et Cédric pour leur contribution à la réalisation de ce projet.





Vaudes Animation organise son loto

Salle des fêtes comble pour le traditionnel loto organisé par Vaudes Animation samedi 27 janvier. Les nombreux lots proposés ont ravi les participants très concentrés lors de l'égrenage des numéros. Les numéros gagnants furent accueillis tout au long de la soirée par des cris joyeux et enthousiastes.
La soirée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale.





La Croisière abuse : un succès captivant

Tout avait bien commencé, si Edouardo el Magnifico n'avait pas perdu la bague ornée d'un superbe diamant appartenant à la Comtesse. La troupe COME 10 nous a tenus en haleine pendant plus d'une heure autour de cette précieuse gemme.
La croisière, qui s'annonçait magnifique, s'est transformée en un grand fiasco, entre énigmes, rires et moments de drame. Ce voyage théâtral a captivé le public du début à la fin.
Les spectateurs, nombreux et enthousiastes, ont participé activement jusqu'au dénouement de l'intrigue, tentant de résoudre une énigme qui, en fin de compte, n'en était pas une. Heureusement, tout est bien qui finit bien, et nous avons pu pousser un soupir de soulagement.
Nous attendons avec impatience l'année prochaine pour découvrir une nouvelle histoire captivante et passionnante, qui nous permettra de nous évader le temps d'un spectacle.







Travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications

La commune a entrepris des travaux d'enfouissement des lignes électriques et de télécommunications dans la rue Saint-Clair. Ce projet, prévu depuis plusieurs mois, a enfin pris forme et a transformé l'apparence de la rue.
Les anciens câbles aériens ont été remplacés par un réseau souterrain plus discret, accompagné de nouveaux candélabres à éclairage LED, plus économes en énergie et harmonisés avec ceux de la grande rue et du reste du village. Ces améliorations contribuent à l'embellissement de notre beau village et à offrir un cadre de vie plus agréable à tous.



Réfection de la chaussée de la rue du Haut Chemin

Depuis plusieurs semaines, les travaux publics menés par la société Guintoli sont en cours dans la rue du Haut Chemin. Bien que ces travaux aient causé quelques désagréments pour les riverains, ils apporteront de nombreux bénéfices à long terme.
Les principaux aménagements incluent :
- La réfection de la chaussée avec ses trottoirs végétalisés,
- La rénovation et l'amélioration de l'éclairage public avec des luminaires LED, offrant une meilleure visibilité et sécurité,
- La création de nouveaux espaces de stationnement le long des bâtiments de la société Mon Logis,
- La mise en place de systèmes d'évacuation des eaux pluviales pour limiter les risques d'inondation lors de fortes pluies.

La livraison de ces aménagements est prévue pour la mi-juin 2024, et nous sommes convaincus que les habitants seront satisfaits et fiers de cette rue rénovée.

Coupure d'électricité lors des travaux de rénovation

Lors des travaux de rénovation des conduites d'eau de la Rue du Haut Chemin, une coupure d'électricité est survenue à deux reprises en raison d'un incident impliquant les engins de chantier.
Cet incident a entraîné la rupture de plusieurs câbles électriques, provoquant une panne de courant dans les environs.
Heureusement, les services d'Enedis sont intervenus rapidement et ont rétabli l'alimentation électrique en un temps record, ramenant ainsi la modernité dans notre quotidien.
Cet événement a mis en lumière l'efficacité et la réactivité des équipes techniques mobilisées.





Élections partielles du conseil municipal

La population de Vaudes était appelée à voter le 17 mars dernier afin d'élire 6 nouveaux conseillers municipaux.
Etaient candidats : ALVES Johnny, FINOT Cyril, MILLON Anne, MULLER Julien, PETIT Francis, REGNEAULT Delphine, THINES Luiggi.
Au terme du 1er tour, pas d'élus, aucun n'a obtenu le minimum de 122 voix, ce qui correspond à 25% des inscrits sur les listes électorales (485 inscrits).
Résultats du 1er tour : 176 votants

ALVES	111
FINOT	117
MILLON	118
MULLER	57
PETIT	113
REGNEAULT	120
THINES	113

Un 2ème tour a eu lieu le 24 mars, la majorité relative a permis l'élection de 6 nouveaux conseillers.
Résultats du 2d tour : 187 votants

ALVES	110
FINOT	117
MILLON	114
MULLER	67
PETIT	114
REGNEAULT	110
THINES	118

L'élection du maire s'est tenue le samedi 30 mars où Olivier MARTIN CHAUSSADE a été élu.
Trois adjoints ont été ensuite élus à l'unanimité par le conseil municipal :
PASIECZNY Christophe, premier adjoint, ROSMADE José, deuxième adjoint, BOURGOIN Anne-Blandine, troisième adjointe.

La chasse aux oeufs

Le 05 avril 2024, à 17h30, avait lieu la traditionnelle chasse aux œufs. 42 enfants de 0 à 11 ans étaient inscrits.
Pour les enfants de 0 à 6 ans, le principe était de trouver 2 œufs identiques et pour les enfants de 7 à 11 ans, 3 œufs identiques.
Chaque enfant a reçu 1 sachet d'œufs en chocolat ainsi qu'un lapin en chocolat. Des chocolats ont été offerts aux enfants de la garderie.





Céleste Billon, la plus jeune participante

Journées européennes des métiers d'art

Lors des journées des J.E.M.A du samedi 6 et dimanche 7 avril, les artistes de notre village Victor LOISELET et sa compagne Delphine REGNEAULT nous ont fait découvrir leur passion et savoir-faire dans leur bel atelier situé au 78 de la grande rue.
Victor LOISELET verrier, Delphine REGNEAULT fildeferiste ainsi que d'autres artisans, Alain GIACOMINI origamiste, David PUREN potier céramiste, BERTHO sculpteur sur bois, pierre et métal, Emmanuel DE LA MOTTE mosaïste nous ont proposé des démonstrations de leurs créations et répondu aux questions concernant leur activité.
Les visiteurs furent nombreux en ces deux journées très conviviales et instructives où il était possible d'acquérir une ou plusieurs de leurs œuvres.



Le balayage mécanique des rues

Nous sommes heureux d'annoncer que la société BRM de Buchères a repris le service de nettoyage et d'entretien des rues de notre commune. Après une brève interruption, les équipes sont de retour pour assurer la propreté et l'entretien de nos voies publiques, au bénéfice de tous les habitants et visiteurs.
La municipalité a signé un contrat avec BRM pour que nos rues soient nettoyées régulièrement. Nous prévoyons désormais trois à quatre passages par an, ce qui devrait satisfaire pleinement nos concitoyens.
Avoir des rues propres et bien entretenues est une fierté pour notre village. Cela contribue grandement à l'image accueillante que nous souhaitons offrir à tous. Nous remercions la société BRM pour son engagement et invitons les habitants à prendre soin de leur environnement de proximité.

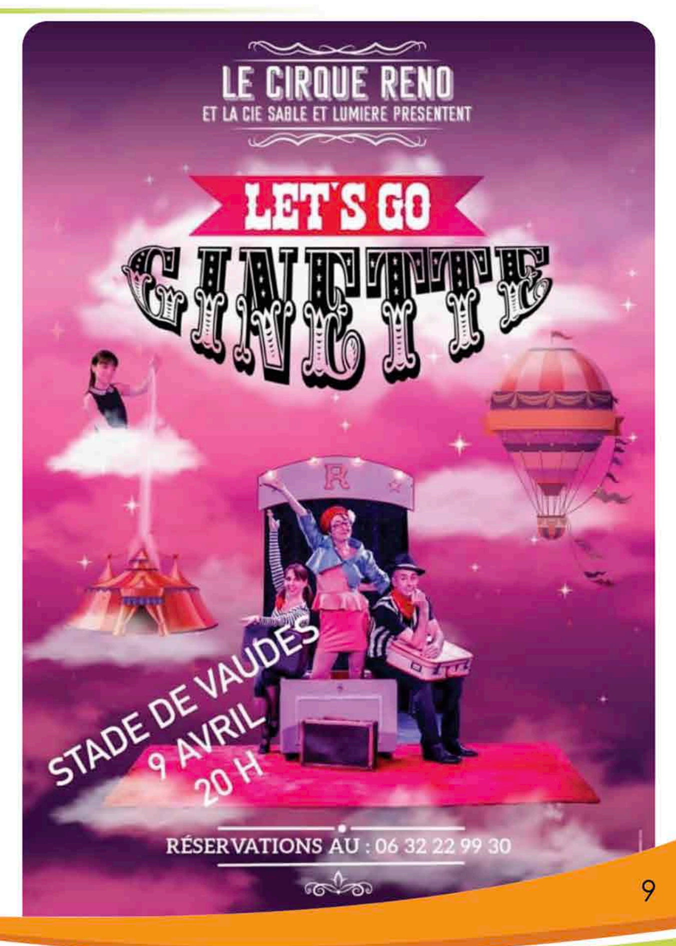




Le cirque Réno

Le 9 avril, sous un chapiteau rayé, de nombreux adultes et enfants ont assisté au spectacle « Let's go Ginette » du cirque Réno de Bar-sur-seine et de la Compagnie Sable et Lumière.
C'était un spectacle drôle et poétique avec clown et dessin de sable sans oublier les prouesses techniques de jonglage, acrobatie et trapèze pour nous faire voyager autour du monde.
A entendre les rires joyeux et les applaudissements, les spectateurs ont pris beaucoup de plaisir.
Ravis, ils sont repartis avec le sourire et des étoiles plein les yeux !
Si vous ne connaissez pas encore le cirque Réno, courrez vite voir une de leur représentation.





Les élèves à l'école du cirque

Dimanche 7 avril, nos papas ont aidé les artistes du cirque Réno à installer le chapiteau sur le stade de Vaudes.
Du lundi 8 au vendredi 12 avril, toutes les classes de la Petite section au CM2 ont fait une semaine de découverte du cirque.
Le premier jour, nous avons testé tous les ateliers. Puis nous avons fait des groupes en fonction de nos choix et de nos capacités pour travailler une spécialité : le ballon, le trapèze, les assiettes chinoises, les clowns, les acrobates, les funambules, les rouleaux.
Nous faisions 2 séances d'entrainement par jour avec les artistes. Nous avons créé des numéros, afin de faire un spectacle. Le vendredi, nous avons fait la répétition générale.
Samedi 13 avril, lors de notre fête d'école, nous avons présenté notre spectacle de cirque à nos parents sous le chapiteau.
C'était une très belle semaine, où nous avons beaucoup appris et une très belle fête d'école. *Les élèves de la classe de CM2*













Assemblée générale des jeunes d'autrefois

Elle s'est déroulée dans les locaux de la mairie, le mercredi 24 avril à 11h15. Sandrine Cuny, présidente des jeunes d'autrefois a déclaré ouverte cette nouvelle AG. Elle a eu un petit mot d'accueil pour les nouveaux adhérents, l'association en compte 45 à ce jour.
La présidente a listé les différentes activités proposées tout au long de cette année : raclette, loto, concours de belote, choucroute, restaurant....
Elle a également exprimé un appel à de nouvelles idées de sorties.
Les convives se sont ensuite rendus à la salle des fêtes où un délicieux repas leur a été concocté. Chaque mercredi après-midi, les jeunes d'autrefois se retrouvent à la salle des fêtes pour partager ensemble un moment de jeux et de bonne humeur : belote, tarot, jeux de société, l'association est ouverte à toutes et à tous si le cœur vous en dit.





Le 8 mai

La cérémonie du 8 mai a permis aux vaudois de se souvenir et de rendre hommage aux héros et aux victimes de la seconde guerre mondiale.
Après un rendez-vous devant la mairie, le maire, de nombreux conseillers municipaux, des représentants d'anciens combattants, des membres du corps enseignant, des habitants et des jeunes se sont rendus devant le monument aux morts.
Monsieur le maire a donné lecture du message du ministre des armées M. Sébastien Lecornu, accompagné de trois jeunes de la commune.
Des gerbes de fleurs ont été déposées par des écoliers, au pied de la stèle, pour honorer la mémoire de ceux dont la guerre a brisé la vie.
Après l'appel aux morts de la commune par le maire et le premier adjoint, chacun observa une minute de silence.
L'ensemble de l'assistance était ensuite invité à partager le verre de l'amitié dans la salle des mariages.



Le 12 mai 2024, la journée de la petite reine

Belle journée sportive à Vaudes en ce dimanche 12 Mai 2024, avec comme point d'orgue trois courses cyclistes. Cette journée organisée par Vaudes Animation et soutenue par la commune avait débuté à 11h par un concours de vélo fleuri.
Cassandre Sottas, candidate unique, s'est vue décernée le premier prix pour une décoration de son vélo originale et recherchée. Elle est repartie avec une magnifique coupe et quelques récompenses sous les applaudissements des spectateurs.
A 13h les coureurs cyclistes se sont élancés pour trois courses consécutives selon les différentes catégories. Les compétiteurs ont ravi les nombreux spectateurs tout au long du parcours sous un soleil radieux.
Buvette, restauration ont permis à chacun un moment d'échanges et de convivialité.
Les nombreux lots et récompenses distribués aux heureux gagnants et aux participants ont clos cette magnifique journée.

Merci à toutes et à tous pour la réussite de cette manifestation, rendez-vous en 2025.


Cassandre, lauréate du concours de vélo fleuri





Sommeil et écrans

Mardi 14 mai 2024, Mélanie et Céline deux élèves infirmières sont venues nous présenter une animation sur le sommeil et les écrans.

Nous avons parlé des différents types d'écrans et de leurs impacts sur le sommeil.

Nous avons appris les quatre PAS :

- PAS d'écran le matin
- PAS d'écran pendant les repas
- PAS d'écran avant de se coucher
- PAS d'écran dans la chambre des enfants

Les écrans sont déconseillés 2h avant de s'endormir car ils possèdent une lumière bleue qui a un effet négatif sur notre sommeil. Elle réduit la production de la mélatonine qui est l'hormone du sommeil donc la lumière bleue retarde l'endormissement.

Nous avons aussi appris les règles concernant l'utilisation des écrans :

- 3 ans : éviter les écrans
- 6 ans : pas de console personnelle
- 9 ans : pas d'internet ou toujours avec un adulte
- 12 ans : pas de réseaux sociaux

Puis pour finir nous avons classé des images qui montraient des enfants qui jouaient avec des écrans ou des enfants qui jouaient dehors. Le classement dans le tableau nous a permis de dire ce qui est conseillé ou pas.

Les élèves de CP CE1 de l'école de Vaudes





L'école en visite chez les pompiers



Mardi 14 mai, les élèves de l'école maternelle de Rumilly-Lès-Vaudes sont allés à la rencontre des pompiers de St Parres-lès-Vaudes. Tony, Edith, Wilfried et Paul ont rappelé les missions des pompiers, cependant pour les enfants, ceux-ci ont surtout la mission d'éteindre le feu.

Les enfants ont bien mémorisé les numéros de secours, le 18 ou le 112, et ont découvert que les pompiers ont l'obligation de rester en forme en pratiquant du sport, et de se former régulièrement afin de garder leurs connaissances à jour.

Ils ont ensuite visité les locaux, et essayé de trouver à quoi peut bien servir le matériel / les équipements déployés.

Tout le monde est monté dans le camion des pompiers, avec pour certains le rêve d'en faire partie "quand je serai grand ".

Puis, les équipements de l'ambulance ont été expliqués aux élèves, avec beaucoup de questionnement de leur part !

Petits, moyens et grands ont essayé, sous forme de jeu, d'éteindre un incendie avec la lance à eau, merci aux pompiers pour la mise en place de ce jeu.

La matinée s'est achevée par la remise d'un diplôme aux enfants, ainsi que la distribution de quelques présents très appréciés.

Un grand merci à ces bénévoles qui nous ont accueillis à la caserne.

Laurence GUILLOUX, directrice de l'école de RUMILLY-LES-VAUDES

Une harmonie au coeur de Vaudes

A l'initiative de l'association des amis de l'orgue, l'harmonie municipale de Bar-sur-Seine était invitée à venir se produire, vendredi 31 mai à l'Église Saint Clair de Vaudes.
Ce concert a ouvert la saison d'été des musiciens. Le chef d'orchestre n'a pas manqué d'exprimer sa reconnaissance à chacun des musiciens pour le travail accompli tout au long de l'année. Merci à toutes et à tous de nous avoir proposé un programme de musique qui a ravi les mélomanes. Le public, nombreux et enthousiaste a donné rendez-vous à tous les musiciens pour 2025.
La programmation musicale se poursuit tout au long de l'été, avec l'affichage devant l'Eglise des prochaines représentations.





Concert du 2 juin 2024

Dans le cadre du programme 2O24 des heures musicales autour de l'orgue, l'église de Vaudes a accueilli, le 02 juin 2O24, un concert d 'une grande originalité, mixant les sons de l'orgue à celui de la trompe de chasse.
Emmanuel Duperrey à l'orgue et Gilles Coffinet à !a trompe de chasse ont ravi une assistance nombreuse.
Ce concert prit fin autour d'un pot offert par l'association de l'orgue.



Le vide greniers

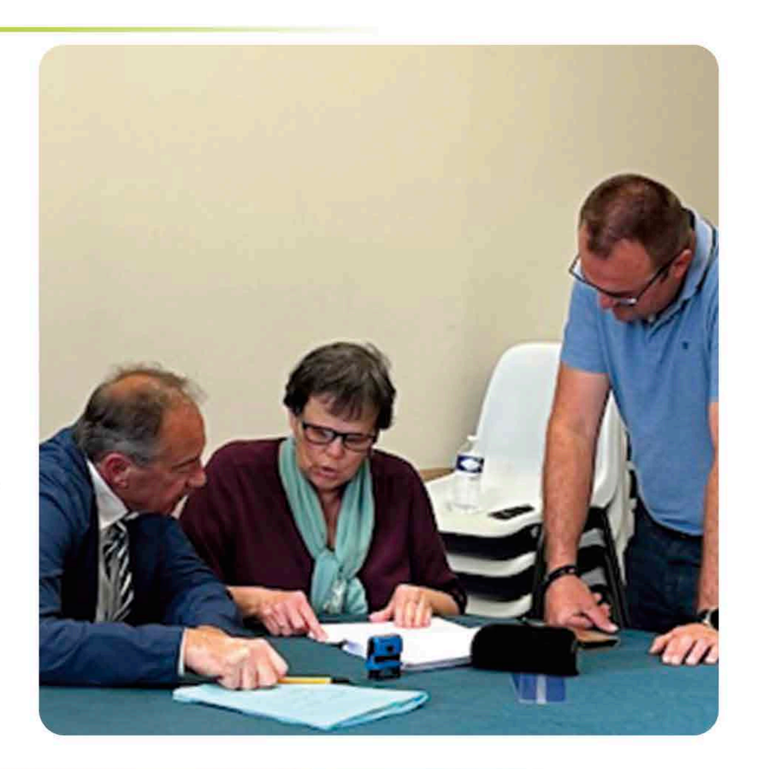
Le vide greniers organise par le RPI, s'est déroulé le 09 iuin. Le soleil, les chineurs étaient au rendez-vous. Le stade était plein, plus de 150 exposants, les transactions ont été nombreuses et fructueuses pour tout le monde et ce dès le matin.
La restauration et la buvette ont été prises d'assaut.
Il y avait longtemps qu 'on avait vu une telle foule.
Une chaude ambiance a animé cette journée marquée par la réussite.





Les élections européennes

Nombre d'inscrits 487
nombre de votants 277
bulletins blancs 8
suffrages exprimés 265



ont obtenus :
Marion Maréchal (REC) 21 voix 7,9%
Manon Aubry (LFI) 3 voix 1,1%
Jordan Bardella (RN) 162 voix 61,1%
Marie Toussaint (EELV) 6 voix 2,3%
Hélène Thouy (PA) 2 voix 0,8%
Valérie Hayer (REN) 20 voix 7,5%
François Xavier Bellamy (LR) 18 voix 6,8%
Nathalie Artaud (LO) 1 voix 0,4%
Florian Philippot (PAT) 4 voix 1,5%
Raphaël Glucksmann(PS.PP) 13 voix 4,9%
Jean Lassale (RES) 6 voix 2,3%
Guillaume Lacroix (PRG) 1 voix 0,4%
Léon Desfontaine (PCF) 3 voix 1,1%
Jean-Marc Governatori (ECOC) 4 voix 1,5%





Infos pratiques



Mairie : 37 Grande Rue – 10260 Vaudes
Tél : 03 25 40 92 22 - Email : mairie.vaudes@orange.fr
Heures d'ouverture :
Lundi/Mardi : 9h30 - 12h00 et 13h30 – 18h00
Mercredi : fermée
Jeudi : 13h30 – 18h00
Vendredi : 9h00 – 12h00

Permanences des élus :
- Olivier Martin Chaussade, maire : lundi 16h30 à 18h00
- Christophe Pasieczny, 1er Adjoint : un samedi/mois 10h00 à 12h00
- José Rosmade, 2ème Adjoint : jeudi 17h00 à 18h00
- Anne Blandine Bourgoin, 3ème Adjointe : mardi 17h30 à 18h30

Conseillers Départementaux : M Bernard de La Hamayde et Mme Arlette Massin
Députée : Mme Valérie Bazin Malgras
Sénatrices : Mme Evelyne Perrot et Mme Paolini Gagin

Trois communes sont membres du SIVOS : Rumilly-lès-Vaudes, Montceaux-les-Vaudes et Vaudes.
Le ramassage des déchets verts est assuré chaque mardi : Cédric et Stéphane collectent nos déchets verts, merci à eux, c'est un service gratuit.
Pour tous les déchets, en dehors des déchets ménagers, du tri et du verre, vous pouvez vous rendre à la déchetterie du Barséquanais. Heures d'ouverture et renseignements : 0 891 150 358
Correspondant de presse : M Louis Guyot
Eclairage public : en cas de dysfonctionnement d'un candélabre sur la voie publique, relevez le numéro sur le poteau et avertissez la mairie.
EDF dépannage engie : 09 726 750 10 Gdf dépannage engie : 0 800 473 333

Conseillère déontologique : Mme Corinne Hervé



État civil

Décès



M Besset Alexandre 05/01/2024
Mme Rondeau Elise 31/01/2024
M Lièvre Jacky 10/01/2024
Mme Briet Jacqueline 28/05/2024

Une naissance a aussi eu lieu sur la commune dans la maison familiale, bienvenue à Céleste Billon.



Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : **D**éclaration **P**réalable
PC : **P**ermis de **C**onstruire

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : **DP**
Auvent, préau
- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
- < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

GARAGE
- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE
- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
- <5 m² : **aucune formalité**
- <20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

La capsule France Services

Vous avez sans doute remarqué qu'un véhicule un peu futuriste stationne régulièrement sur notre commune certains lundis après-midi.
Il s'agit de la capsule France Services.
Ce service, itinérant, se déplace de communes en communes dans le Barséquanais au plus près des habitants.
Ce service est dédié à toutes les personnes qui rencontrent des difficultés pour effectuer toutes les démarches administratives inhérentes à notre vie quotidienne.
Vous avez une question concernant : les impôts, la retraite, la CAF, l'assurance maladie, pôle emploi, la carte grise etc... N'hésitez pas à franchir la porte de la capsule.
Vous y rencontrerez des personnes formées, compétentes qui vous accompagneront dans vos démarches dans un lieu agréable et convivial, afin de vous fournir une réponse à visage humain. Le calendrier complet du passage de la capsule est affiché à la mairie.



Aurélien Rault, un conseiller numérique à Vaudes



Aurélien a été reconduit dans ses fonctions de conseiller numérique pour une durée d'un an minimum. Vaudes et 9 autres communes permettent à tous ses habitants d'accéder à l'outil numérique avec plus d'aisance, à l'heure où beaucoup de démarches s'effectuent via internet.
L'atelier fonctionne le mercredi matin de 10h à 12h dans la salle annexe de la mairie (ancienne école) pour une fréquence approximative tous les 15 jours.
Il est ouvert à tous sous forme de permanence, un affichage en mairie permet de connaître les dates exactes de son passage sur notre commune.
Aurélien peut être sollicité sur de multiples sujets ayant trait à l'informatique, ses compétences étant multiples.
Il anime également des ateliers collectifs sur une thématique répondant à une demande du public : des recherches sur le web, les réseaux sociaux, la sécurité sur internet, tout savoir sur France Connect etc...
Son rôle est de nous accompagner, nous les usagers, dans nos utilisations quotidiennes du numérique.
Aurélien peut également se déplacer au domicile des habitants qui le souhaitent.

N'hésitez pas à franchir le pas pour venir nous rejoindre dans cette aventure.





Points de collecte des déchets

Depuis la fin d'année, les points de collecte de proximité ont été mis en place dans notre commune pour la simplification du tri.
Ils doivent favoriser une meilleure prise en charge de nos déchets pour plus de valorisation et cela fait suite à la réduction des ordures ménagères par le compostage.
Sur 3 lieux (les Riez, la salle des fête et le cimetière), des bornes de différentes couleurs sont disponibles pour déposer verre, ordures ménagères, emballages et papiers. Au vu du nombre de dépôts, une borne a été ajoutée et d'autres améliorations ont été demandées.
Petit rappel de bonnes pratiques : dans la précipitation, ne laissez pas vos sacs ou déchets destinés à la déchèterie, au pied des bornes !
Si celles-ci sont pleines, il suffit de scanner le QR code pour demander un ramassage.
Garder ses endroits propres est dans l'intérêt de tous.



Le CCAS

Le conseil municipal a décidé de réactiver le CCAS (Centre Communale d'Action Sociale), composé de 4 conseillers municipaux :

- FRANCOIS Amandine
- HARMAND Brigitte
- MILLON Anne
- THINES Luiggi

Le rôle du CCAS est d'apporter une écoute, un conseil, un soutien, une aide à toute personne qui rencontre une difficulté d'ordre administrative, financière ou tout simplement dans la vie quotidienne.
Prenez contact auprès du secrétariat de mairie en précisant vos coordonnées et l'objet de votre demande.
Le CCAS prendra contact avec vous en toute confidentialité.



La recette : Muffins de courgette au chèvre frais

Les courgettes vont envahir nos potagers cuisinons les ! Voici la recette pour réaliser de délicieux muffins de courgette au chèvre frais.

Ingrédients pour 5 personnes :

– 100 g de chèvre frais
– 150 g de farine
– un œuf
– 1 c à café de levure
– 4 cl d'huile
– sel poivre
– 200 g de courgette

Préchauffez le four à 180 th 6/7.
Laver et râper les courgettes, on peut les laisser dégorger avec du sel pour éliminer le surplus d'eau. Dans un saladier, mélanger la farine, la levure, le sel et le poivre.
Dans un autre saladier, écraser le chèvre frais, ajoutez l'huile, l'œuf, la courgette râpée et mélanger délicatement, incorporer le contenu du premier saladier et mélanger le tout.
Verser la préparation dans des moules à muffins beurrés ou d'autres de votre choix et enfourner 30 minutes.
A déguster tièdes ou froids accompagnés d'une salade verte du jardin.



Agenda : les manifestations à venir

14 septembre : promotion du vin
14 septembre : nettoyons la commune de Vaudes
15 septembre : les foulées de Vaudes
05 octobre : le repas des anciens
24 novembre : choucroute organisée par les jeunes d'autrefois
07 décembre : soirée belote organisée par les jeunes d'autrefois
13 décembre : Noël des enfants de Vaudes Animation
20 décembre : Noël des enfants de la commune

